

À deux reprises, dans ce bref passage, saint Marc mentionne que les foules étaient frappées, étonnées parce que Jésus *parlait en homme qui a autorité*, se démarquant ainsi de la manière d'enseigner des rabbins et des scribes. Ces derniers, avec les docteurs de la Loi, passaient leur temps à décortiquer la Loi de Moïse, à la retourner dans tous les sens. Mais, sous couvert de fidélité à la Loi, ils finissaient par diluer la Parole de Dieu dans leurs raisonnements tatillons et sans fin. Au lieu d'être une parole au service de la vie, la Parole de Dieu était devenue un carcan qui enfermait le petit peuple dans la crainte et la culpabilité.

Avec Jésus le peuple ne s'est pas trompé. Il entendait une *parole neuve*. Jésus parle *avec autorité*. Il faut donner à ce mot son vrai sens. L'autorité est la qualité donnée à l'auteur d'un texte, c'est à dire à celui qui en est la source, qui la fait grandir et lui donne vie. Enseigner avec autorité ne veut pas dire répéter sans relâche des textes prescriptifs auxquels il faut obéir sous peine de châtement. Jésus enseigne de telle sorte que les gens veulent en savoir davantage, ils sont atteints, rejoints dans leur existence. Ils ne se sentent pas sous l'emprise de prescriptions strictes et formelles. Il entendent l'enseignement de Jésus comme un appel à la dignité humaine, à l'amour et à l'accueil radical de ce qu'ils sont aux yeux de Dieu.

Jésus donne alors l'illustration de cette autorité en prononçant une parole efficace pour maîtriser un esprit mauvais qui tourmentait un malheureux. ***“Silence, sors de cet homme !”*** Et aussitôt l'esprit sort de cet homme.

Du coup, voilà ce dernier libéré de son entrave. C'est bien pour cela que Jésus est venu: pour libérer les humains de tous les carcans qui les enferment et les empêchent de devenir eux-mêmes, de vivre selon la volonté de Dieu sur eux ... c'est-à-dire qu'ils soient ses enfants bien-aimés !

Jésus est venu, nous dit saint **Jean** *pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance*. Jésus remet cet homme debout, il lui redonne sa liberté intérieure. C'est tout le contraire d'une parole qui écrase comme un pesant fardeau. Jésus a libéré la Parole de Dieu de son carcan juridique. Cette nouveauté-là avait de quoi séduire les foules de Galilée.

Depuis deux mille ans, l'Église continue d'annoncer cette même Parole ... mais sans toujours en saisir la force et la nouveauté. La tentation a été et demeure toujours, d'utiliser cette Parole d'une manière autoritaire, pour “mettre de l'ordre”

dans la société, pour rappeler avant tout la morale, les exigences de la Loi comme le font les traditionalistes de Mgr Lefebvre et les détracteurs du Concile Vatican II.

On a souvent transformé les paroles de Jésus en autant d'articles d'un code de lois, quitte pour cela à rester dans le registre de la culpabilité et à ne penser la vie chrétienne que comme un effort pour éviter le péché.

Or, avec Jésus, la religion ne devrait plus être une affaire de loi ou de morale, mais d'amour. Puissions-nous ne jamais oublier que l'autorité de Jésus est au service de la liberté et de la vie ! Pas étonnant alors que saint Marc note que la renommée de Jésus se soit répandue partout, dans toute la région de Galilée ! C'est à nous, aujourd'hui, de poursuivre en devenant des témoins qui n'ont pas peur d'aimer, d'accueillir et de libérer... et qui refusent de condamner et de punir. **La vie chrétienne ne se définit-elle pas par l'Action de grâce ?**

Homélie inspirée par un texte qui m'avait bien touché au 4^e dimanche ordinaire de l'an 2 009 Comme quoi une parole énoncée avec autorité n'a pas d'âge !